

Vendredi 23 février 2024

## COMMUNIQUÉ DE PRESSE

### Signature de la feuille de route 2024 en faveur de l'égalité professionnelle entre les femmes et les hommes

par l'État, France Travail, l'Association Régionale des Missions Locales et Cheops Provence-Alpes-Côte d'Azur Cap Emploi le 20 février 2024

La politique de l'égalité entre les femmes et les hommes est une politique publique prioritaire, interministérielle et partenariale. Elle a de nouveau été choisie par le Président de la République comme « Grande cause nationale » de son deuxième quinquennat.

L'égalité professionnelle et l'autonomie économique des femmes constituent des enjeux sociétaux, sociaux et économiques fondamentaux. Elles constituent un des quatre piliers du plan interministériel pour l'égalité 2023-2027 « Tous et toutes égaux » présentée par la Première Ministre le 8 mars 2023 avec des objectifs de mixité des métiers, d'égalité salariale, de levée des freins à l'emploi des femmes, d'équilibre des temps de vie...

Une orientation genrée, liée à des représentations encore très stéréotypées, fait perdre aux filles le plein bénéfice de leur meilleure réussite scolaire en les concentrant majoritairement dans certaines filières professionnelles. De cette **orientation déséquilibrée découle une très forte concentration des femmes sur certains métiers, majoritairement dans les domaines des services à la personne, de l'éducation et du soin**, globalement moins bien rémunérés et avec des contrats plus précaires. Par contre, elles **sont faiblement représentées dans les filières scientifiques et techniques et dans les métiers en tension de l'industrie et du numérique**, bien rémunérés et bénéficiant d'évolutions de carrières dynamiques.

Les femmes sont nombreuses à subir des violences à la fois dans la sphère familiale et au travail avec un impact fort sur leur vie, leur santé ainsi que leur capacité à se maintenir ou à accéder à l'emploi.

**C'est pourquoi l'égalité professionnelle est au cœur des enjeux du service public de l'emploi et des politiques publiques déployées sur les territoires par l'État.**

**La feuille de route 2024 en faveur de l'égalité professionnelle entre les femmes et les hommes par l'État, France Travail, l'Association Régionale des Missions Locales et Cheops Provence-Alpes-Côte d'Azur Cap Emploi signée le 20 février 2024 est une déclinaison régionale de l'accord cadre national.**

Elle a pour objectif de faire avancer l'égalité réelle entre les femmes et les hommes en développant en Provence-Alpes-Côte d'Azur une dynamique en faveur de l'égalité professionnelle qui :

- consolide l'action régionale en faveur de l'égalité professionnelle conduite par le réseau des acteurs pour l'emploi et les services de l'État
- favorise la mixité des métiers
- agisse sur les freins spécifiques à l'emploi des femmes
- développe des actions volontaristes de sensibilisation aux violences.

**Service Régional de la Communication Interministérielle**  
04 84 35 40 00 | [www.bouches-du-rhone.gouv.fr](http://www.bouches-du-rhone.gouv.fr) | [www.paca.gouv.fr](http://www.paca.gouv.fr)



**Un renforcement de l'animation territoriale de cette question de l'égalité professionnelle va être mis en œuvre**, par la Direction régionale des droits des femmes, en lien avec les Déléguées départementales aux droits des femmes et à l'égalité et la Direction régionale de l'économie, de l'emploi, du travail et des solidarités (DDETS). Elle sera déclinée dans chaque département

**La sensibilisation des acteurs de l'emploi en matière d'égalité professionnelle** portée par le réseau des acteurs pour l'emploi (France Travail, les Missions Locales et les Cap Emploi) va être poursuivie et renforcée, **en interne**, auprès de leurs équipes **et vis-à-vis des partenaires et des prestataires**, afin d'augmenter la part des femmes qui bénéficient de prestations et faire progresser la mixité des métiers.

**Des actions en direction des publics bénéficiaires et des entreprises pour favoriser la mixité des métiers** sont déjà développées par le réseau pour l'emploi. La feuille de route permettra d'accroître les coopérations entre les différents acteurs.

Enfin, **les actions développées pour lever les freins à l'insertion des femmes** (charges familiales, mobilité, fracture numérique...) seront conduites en synergie avec les partenaires des territoires.

**Cette feuille de route mobilise ainsi pour l'égalité professionnelle le réseau des acteurs de l'emploi avec les services de l'État**, en développant **les complémentarités et les synergies avec l'ensemble des autres acteurs**. Elle constitue un outil structurant de la mise en œuvre de cette politique prioritaire qui vient enrichir les partenariats déjà développés dans le cadre de la convention régionale pour l'égalité dans le système éducatif, du plan régional pour l'entrepreneuriat des femmes et du volet égalité professionnelle du contrat de plan État Région.

La signature s'est déroulée dans les locaux de Transdev Sud à Aix-en-Provence, entreprise très engagée sur le sujet. Par exemple : avec France Travail, l'entreprise a expérimenté la solution du recrutement immersif et mis les candidats en situation dans un poste de conduite. Résultat : sur neuf personnes recrutées pour passer le titre professionnel et intégrer l'entreprise, six sont des femmes.

Le réseau des Missions Locales a mis en place et décliné en direction des jeunes, des partenaires comme des entreprises, un programme de lutte contre les discriminations, porté par l'ARDML et qui répondra en grande partie aux objectifs fixés.

Dans un même temps, à travers les « Lab de l'expression des jeunes » concrétisés dans notre région par la dynamique « LAB'ON-ID » les jeunes eux-mêmes auront la capacité de s'exprimer sur ces questions d'égalité auxquelles ils ne sont pas indifférents. Cette communication de « pair à pair » abordera la question des métiers traditionnellement masculins, entreprises traditionnellement employeuses de personnels masculins, mais également de la violence faite aux femmes, véritable enjeu d'une société nouvelle.

Le réseau Cheops des Cap emploi s'associe pleinement à cette feuille de route pour aller encore plus loin dans la formation des équipes, notamment dans la lutte contre les discriminations liées à la santé et la détection des cas de violence faite aux femmes. Aussi, les Cap emploi de la région renouvelleront les initiatives concrètes sur le terrain en matière d'accompagnement des personnes handicapées à l'emploi en accentuant la connaissance des métiers et l'accès des femmes handicapées sur les secteurs où elles sont le moins représentées.